Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212201776-20260304-DEL_20260304_12-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Pléguien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 mars 2026

DATE DE LA CONVOCATION :
26 février 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six,
Le quatre du mois de mars à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pléguien, sous la présidence de Monsieur LE GOUX Philippe, Maire.

Etaient présents :
LE GOUX Philippe, Maire
KEROULLÉ Christine, LE MÉHAUTÉ Claude, TAISSET Maëlig, HERNOT Hervé, Adjoints.
GUEZOU Annick, DERRIEN Marylène, GOAZIOU Fabienne, GLO Stéphanie, BRIAND Yvon, LE BLANC Stéphane, CARON Guillaume, ROUXEL Sylvain, BOCHER Emilie, LE MOAN Bryan, Conseillers Municipaux,

Absents : -

Secrétaire de séance : BOCHER Emilie

Marché public – attribution délégation de maitrise d'ouvrage – réhabilitation mairie

Le Maire rappelle le projet de réhabilitation de la mairie, et la consultation relative à une délégation de maitrise d'ouvrage correspondante, lancée le 31 octobre 2025. Pour rappel, la consultation s'est déroulée en deux phases avec une date limite de remise des candidatures le 28 novembre 2025 et une date limite de remise des offres le 27 janvier 2026. Deux candidatures ont été remises dans les temps :

- SEMBREIZH (Cesson Sévigné – 35, mandataire)
- CRESCENDO (Saumur – 49, mandataire)

Ces candidats ont été retenus pour remettre une offre et participer à une audition.

Les différentes étapes de consultation étant terminées, le Maire présente le rapport d'analyse des offres. Il appartient au Conseil valider l'offre la mieux-disante et de retenir la délégation de maitrise d'ouvrage qui aura la charge du projet de réhabilitation de la mairie de Pléguien.

Vu le rapport d'analyse des offres,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- **DE RETENIR l'offre de la Sembreizh pour un montant de 60 075 € HT, soit 72 090°€ TTC, pour la mission de délégation de maitrise d'ouvrage du projet de réhabilitation de la mairie ;**
- **D'AUTORISER le Maire, ou son représentant, à signer le marché correspondant et à réaliser toute démarche liée à cette affaire.**

Fait et délibéré à Pléguien,
Les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Le Maire,
Philippe LE GOUX

Emilie BOCHER
Secrétaire de séance